

Togo/Politique

Des législatives sous haute tension

AFP

Lomé/Togo

La coalition de l'opposition a notamment annoncé le boycott du scrutin et, même, sa volonté d'empêcher sa tenue.

LES Togolais se rendent aux urnes ce jeudi pour des élections législatives boycottées par la principale coalition de l'opposition, après plus d'un an de crise politique et des dizaines de manifestations pour demander le départ du président Faure Gnassingbé.

La coalition de 14 partis politiques d'opposition dénonce des "irrégularités" dans le processus d'organisation et réclame davantage de transparence et des réformes constitutionnelles pour permettre la limitation du mandat présidentiel. Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005, a succédé dans la violence à son père, le général Eyadema Gnassingbé, qui a dirigé le pays d'une main de fer pendant 38 ans.

En amont du scrutin, l'opposition a appelé à manifester pendant une dizaine de jours pour exiger l'arrêt du

processus électoral et appelé au boycott des élections. Dans des vagues de violences sporadiques, au moins quatre personnes ont été tuées – six selon l'opposition – les 8 et 10 décembre lors de ces manifestations à Lomé et dans le centre du pays.

"Nous disons toujours non à ces élections. Nous ferons ce qu'il faut pour qu'elles n'aient pas lieu", a martelé en début de semaine Brigitte Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la coalition.

Face à la montée des tensions, tous les groupes religieux du Togo ont appelé au report de ces élections, mais le parti au pouvoir reste inflexible : les législatives, qu'il est désormais sûr de remporter, auront bien lieu. Principal enjeu pour le parti au pouvoir : raffer les 4/5 des sièges (73 députés sur 91 contre 62 actuellement), pouvant lui permettre d'opérer seul les réformes au Parlement, notamment de passer la vote de réforme constitutionnelle permettant au président Gnassingbé de se représenter en 2020 et 2025.

"CEDEAO RESPONSABLE" • Le scrutin intervient après des mois de négociations ratées sous l'égide des



Photo : AFP

Une grande partie de l'opposition, dont les partisans avaient multiplié les manifestations contre le pouvoir voilà un an, ne participe pas au scrutin de ce jeudi.

présidents ghanéen et guinéen, médiateurs pour la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

La Cédéao avaient encouragé la tenue des législatives avant la fin de l'année : une solution précipitée selon l'opposition qui affirme que le recensement a été bâclé et de ne pas avoir assez de représentants à la Commission électorale.

"La Cédéao a fait une erreur d'appréciation de la situation socio-politique au Togo, en prescrivant des élections à la place des réformes", confie Me Raphaël Kpandé-Adzaré, un porte-parole du Front Citoyen Togo Debout (FCTD), qui représente la

société civile.

"La Cédéao est responsable des victimes enregistrées ces derniers jours par sa légèreté et sa complaisance", a-t-il accusé.

Malgré l'absence des deux poids lourds de l'opposition, l'ANC (Alliance nationale pour le changement) et le PNP (Parti national panafricain), 850 candidats issus de 130 listes de 12 partis politiques ou indépendants participeront à ce scrutin.

Parmi ces partis figurent l'Union pour la République (Unir, au pouvoir), le Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) de l'ancien Premier ministre et oppo-

sant Agbéyomé Kodjo, ainsi que l'Union des forces de changement (UFC) de l'ex-oppo- sant historique Gilchrist Olympio.

Les autres formations d'opposition engagées dans ces législatives, et qui ne se sont pas engagés dans la coalition des 14, disent vouloir se battre pour barrer la route au parti au pouvoir au sein du Parlement.

"Pour notre parti, l'enjeu majeur est d'avoir une plus grande présence au Parlement, afin d'être une véritable force de proposition pour satisfaire les énormes demandes sociales des populations et le besoin irrépressible de rénovation de la vie politique, notamment la limitation du mandat présidentiel", a déclaré à l'AFP Isaac Tchiakpè, porte-parole de l'UFC.

Environ 8 000 gendarmes et policiers sont déployés à travers le pays et lundi soir, le ministre de la Sécurité, le général Yark Damehame, a mis en garde contre d'éventuelles violences.

"Quand on décide de boycotter un scrutin, on reste chez soi. On ne sort pas pour casser les urnes ou empêcher les autres citoyens d'exprimer leur vote", a averti le général à la télévision nationale.

L'Afrique en bref

• **Burkina Faso/Justice. Procès du putsch : Djibrill Bassolé plaide non coupable**

L'ancien chef de la diplomatie de Blaise Compaoré, le général Djibrill Bassolé, soupçonné d'être l'un des cerveaux du coup d'État manqué de 2015 au Burkina Faso, a plaidé "non coupable" hier, lors de sa première comparution au procès. Il risque la perpétuité.

• **Ethiopie/Attentat. Dix morts dans l'ouest**

Dix personnes ont été tuées et une autre blessée dans l'explosion d'un engin piégé au passage de leur minibus dans une zone de l'ouest de l'Ethiopie en proie à des violences intercommunautaires, a rapporté la télévision EBC, proche du pouvoir.

• **Nigeria/Violence. Un ex-chef d'état-major de l'armée abattu par balles**

Des hommes en armes ont abattu dans sa voiture un ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, Alex Sambundu Badeh, 61 ans, ont annoncé mardi soir les autorités nigérianes, dans un contexte d'insécurité grandissante au Nigeria.

• **RDCongo/Elections. Campagne suspendue à Kinshasa le jour du meeting de Fayulu**



Photo : AFP

La campagne électorale a été suspendue hier à Kinshasa où le candidat d'opposition à la présidentielle Martin Fayulu devait tenir une réunion publique, selon un communiqué du gouverneur de la capitale publié à quatre jours des élections prévues en République démocratique du Congo.

A travers le monde

• **France/Politique. Les lignes rouges du "grand débat"**

Le "grand débat" qui doit commencer en janvier devra déboucher "fin mars-mi avril" sur "des décisions très concrètes, en fonction des consensus identifiés" mais sans "détricoter" les décisions prises depuis 18 mois, a déclaré hier le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux.

• **Syrie/Conflit. Vers un retrait complet des troupes américaines**

Le président des Etats-Unis Donald Trump, qui estime avoir atteint son objectif de "vaincre" le groupe Etat islamique (EI) en Syrie, a ordonné un retrait complet des troupes américaines stationnées dans ce pays, selon un haut responsable.

Zimbabwe/Justice

Mandat d'arrêt contre Grace Mugabe en Afrique du Sud

AFP

Johannesburg/Afrique du Sud

L'épouse de l'ex-chef d'Etat fait face à une accusation d'agression contre la mannequin Gabriella Engels.

LA police sud-africaine a annoncé hier qu'un mandat d'arrêt avait été émis contre Grace Mugabe, l'épouse de l'ex-président zimbabwéen Robert Mugabe, dans le cadre d'une affaire d'agression contre une mannequin sud-africain à Johannesburg en 2017.



Photo : AFP/L'Union



Photo : AFP

L'ex-première dame du Zimbabwe Grace Mugabe ... Photo de droite : ... et la mannequin Gabriella Engels qui l'accuse d'agression.

"La police enquête, nous avons fait une demande à la justice et le tribunal nous a délivré un mandat d'arrêt (...) pour l'agression contre Gabriella Engels", a dit à l'AFP le porte-parole de la police Vishnu Naidoo.

Le tribunal de Randburg, dans la province de Gauteng où est située Johannesburg, a émis le mandat d'arrêt contre Mme Mugabe le 13 décembre, l'accusant de "coups et blessures graves".

"Nous suivons les procédures d'Interpol (la police criminelle internationale) et nous demandons donc une aide pour obtenir son arrestation", a ajouté M. Naidoo.

L'ex-première dame du Zimbabwe, âgée de 53 ans, est accusée d'avoir frappé Mme Engels à l'aide d'une rallonge électrique dans un hôtel de luxe du quartier des affaires de Sandton, où séjournait ses deux fils.

La mannequin âgée de 20 ans a subi des coupures au front et à l'arrière de la tête. À l'époque, Robert Mugabe était toujours au pouvoir et le gouvernement sud-africain avait accordé l'immunité diplomatique à son épouse, lui permettant de quitter l'Afrique du Sud et de regagner le Zimbabwe. Le groupe de pression AfroForum, qui suit l'affaire au nom de la victime, a salué l'émission du mandat d'ar-

rêt.

Robert Mugabe a été évincé de la présidence du Zimbabwe en novembre 2017 après un coup de force militaire provoqué par des généraux pour mettre fin à la spéculation selon laquelle le vieux président allait permettre à sa femme de lui succéder après 37 ans de pouvoir.

Selon le président Emmerson Mnangagwa, élu l'été dernier, M. Mugabe, 94 ans, se trouve à Singapour pour des soins médicaux et est incapable de marcher à cause de sa maladie et de son âge. Au moment de l'incident, Grace Mugabe se trouvait en Afrique du Sud pour faire soigner une blessure au pied, selon les médias de son pays. Comme son mari, elle se rend parfois à l'étranger pour des raisons médicales, les services de santé du Zimbabwe étant en pleine déliquescence.

L'affaire avait entaché un peu plus l'image déjà très controversée de la première dame. Mariée au président zimbabwéen depuis 1996, elle était régulièrement épinglée pour son goût pour les vêtements de luxe, les voyages et son implication supposée dans des scandales de corruption dans un pays plombé par une grave crise économique.

C'est arrivé...

300 000 dollars envolés après l'ouverture inopinée des portes d'un fourgon

PRES de 300 000 dollars (environ 180 millions de francs) manquaient à l'appel vendredi dernier au lendemain de la mé-saventure d'un fourgon blindé qui a laissé échapper quelques sacs de billets, provoquant embouteillages et accidents sur une autoroute du New Jersey, dans le nord-est des Etats-Unis, selon plusieurs médias. Les portes du véhicule de la Brink's se sont ouvertes l'autre jeudi matin pour une raison inconnue et deux sacs contenant des billets de 100 dollars se sont vidés sur la chaussée. De nombreux automobilistes se sont alors arrêtés pour ramasser les coupures, pro-

voquant plusieurs accrochages, a indiqué la police d'East Rutherford sur Twitter. Selon NBC News, citant la police locale, les deux sacs contenaient 510 000 dollars, dont seulement 205 000 ont été récupérés.

"Jusqu'ici, il manque encore 293 535 dollars", a indiqué la police de cette ville de la banlieue ouest de New York, précisant que 11 000 dollars environ avaient été ramenés par des particuliers ayant ramassé des billets.

Récupérer des billets de banque de cette manière s'apparente à un vol, a souligné la police.

... à New York (Etats-Unis)